

Conditions et tarifs des opérations et services bancaires aux particuliers

AVENANT

Edition du 15/10/2019

Application à partir du 15/12/2019

2019



OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Prix en euros

Application au 15/12/2019

Utilisation des cartes

➤ Opérations en euros en France ou en zone EEE⁽¹⁾

Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)*
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
 - avec une carte LCL Visa Infinite, MasterCard Platinum+, Visa Premier ou Visa Crédit Renouvelable
 - avec une carte LCL Visa Cléo, Inventive MasterCard, LCL ISIC MasterCard, MaCarteLCL, à partir du 4^e retrait par mois ou du 7^e retrait pour les détenteurs d'une Formule ZEN
 - avec une carte Utilicarte, carte Lion 7/7 PLUS

gratuit

gratuit

1,05

1,05

- Au guichet des banques (hors guichet LCL)
 - toutes cartes

9,90

Paiement par carte (la carte est émise par LCL)

gratuit

➤ Opérations en devises⁽²⁾ en zone EEE⁽¹⁾ ou opérations en euros/devises⁽²⁾ hors zone EEE⁽¹⁾

Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

- Frais par retrait d'espèces à un DAB
 - avec la carte Visa Infinite, MasterCard Platinum+
 - avec les autres cartes

2,35
+ 2,20 %⁽³⁾
3,00
+ 2,85 %⁽³⁾

- Au guichet des banques

- avec la carte Visa Infinite, MasterCard Platinum+
- avec les autres cartes

3,90
+ 2,20 %⁽³⁾
5,30
+ 3,12 %⁽³⁾

Paiement par carte (la carte est émise par LCL), par opération

- avec la carte Visa Infinite, MasterCard Platinum+
- avec les autres cartes

1,20
+ 2,20 %⁽¹⁾
1,20
+ 2,85 %⁽¹⁾

* Services entrant dans les prestations de base mentionnées par l'article D312-5 du Code monétaire et financier.

1) Espace Economique Européen (EEE) est constitué des pays de l'espace SEPA à l'exclusion de la Suisse, Monaco et Saint-Marin.

2) L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa MasterCard au jour du traitement de l'opération.

3) Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS**CRÉDITS IMMOBILIERS****Application au 01/01/2020****Frais de renégociation****1,20 %
du capital
renégocié
minimum
1 000,00****Ma vie. Ma ville. Ma banque.**

Crédit Lyonnais, SA, au capital de 2 037 713 591 €, SIREN 954509741- RCS Lyon, siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon, siège central : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 4 place de Budapest -CS 92459- 75436 Paris cedex et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main, Allemagne - Contrôlé également par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : 17 Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - Agence **kiss**.